

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

13 mars 2019

La version Internet fait foi

Sommaire

Genève-Confédération	4
Oui à la révision de l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse	4
Genève	5
Séminaire extra muros d'hiver du Conseil d'Etat	5
Signatures requises pour l'aboutissement d'une initiative ou d'un référendum	5
Cartigny: adoption du plan d'extraction aux lieux-dits Fin de Vallière, Toenaise et La Bergerie	7
Agenda des invitations à la presse	8

Oui à la révision de l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation du Département fédéral de l'intérieur (DFI) portant sur la [révision de l'ordonnance concernant l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse \(OISOS\)](#).

Le gouvernement genevois soutient cette révision, qui apporte une définition plus précise des sites inventoriés et améliore la lisibilité de la systématique de l'inventaire. Il considère qu'une mise à jour de l'OISOS, adoptée en 1981, constitue une démarche nécessaire pour améliorer l'identification et la préservation des sites construits d'importance nationale, dans un contexte de croissance urbaine en constante progression.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat salue également l'établissement d'un catalogue contraignant de critères concernant les objets à relever ainsi que l'inscription des principes méthodologiques pour l'évaluation des sites construits et de leurs objectifs de conservation. Cette adaptation en profondeur de l'OISOS facilitera sa mise en œuvre et contribuera à une meilleure sécurité juridique, tant pour les propriétaires que pour les collectivités. Elle répond également à un souci d'uniformisation, en consolidant la jurisprudence rendue dans ce domaine depuis plusieurs années.

Pour toute information complémentaire : Mme Sabine Nemeč Piguët, directrice générale de l'office cantonal du patrimoine et des sites, DT, T. 022 546 60 95.

Séminaire extra muros d'hiver du Conseil d'Etat

A l'issue de sa séance hebdomadaire de ce jour, le Conseil d'Etat est parti pour Chamonix afin d'y tenir son traditionnel séminaire *extra muros* d'hiver "au blanc".

Plusieurs séances de travail auront lieu au cours de ce déplacement, notamment autour du projet de budget 2020, du plan financier quadriennal et des investissements de l'Etat.

Signatures requises pour l'aboutissement d'une initiative ou d'un référendum

Conformément à la [loi sur l'exercice des droits politiques](#), le Conseil d'Etat a constaté, sur la base des rôles électoraux au 31 décembre 2018, le nombre d'électeurs et d'électrices du canton et de chaque commune. Sur cette base, le gouvernement a déterminé le nombre de signatures requises pour l'aboutissement d'une initiative ou d'un référendum cantonal ou communal comme suit:

- initiative populaire constitutionnelle cantonale : 7941 signatures
- initiative populaire législative cantonale ou référendum cantonal : 5294 signatures
- initiative ou référendum communal :

Communes	Nombre de signatures
Aire-la-Ville	135
Anières	253
Avully	205
Avusy	171
Bardonnex	264
Bellevue	312
Bernex	800
Carouge	1217
Cartigny	107
Céligny	84
Chancy	180
Chêne-Bougeries	800

Chêne-Bourg	800
Choulex	133
Collex-Bossy	168
Collonge-Bellerive	800
Cologny	598
Confignon	533
Corsier	240
Dardagny	206
Genève	3200
Genthod	285
Grand-Saconnex	800
Gy	52
Hermance	111
Jussy	145
Laconnex	86
Lancy	1797
Meinier	248
Meyrin	1275
Onex	1075
Perly-Certoux	355
Plan-les-Ouates	800
Pregny-Chambésy	314
Presinge	84
Puplinge	278
Russin	63
Satigny	443
Soral	100
Thônex	800
Troinex	284
Vandœuvres	276
Vernier	1874
Versoix	800

Pour toute information complémentaire : Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat, PRE, T. 022 327 95 09.

Cartigny: adoption du plan d'extraction aux lieux-dits Fin de Vallière, Toenaise et La Bergerie



Le Conseil d'Etat a adopté le plan d'extraction PE 01-2004, situé sur la commune de Cartigny. Ce plan permettra l'exploitation du dernier gisement de gravier d'importance situé sur cette commune.

Le périmètre du projet est inscrit au [plan directeur des gravières](#) et sa réalisation permettra de participer à l'approvisionnement du canton en gravier dans des conditions respectueuses de l'environnement.

L'adoption du plan a nécessité la levée de plusieurs oppositions, dont celle formée par la commune de Cartigny.

Pour toute information complémentaire : M. Jacques Martelain, directeur du service de géologie, sols et déchets, DT, T. 022 546 70 77.

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

Date	Sujet	Lieu	Dpt	Contact
18 mars 9h45	Les cantons romands s'unissent pour la RFFA	Maison du Café, Trottet SA 4, rue Emma-Kammacher 1217 Meyrin	DF	Tatiana Oddo Clerc T. 022 327 98 21 ou 076 527 73 17 Philippe Dunant T. 022 327 98 07 ou 079 432 58 84
28 mars 10h00	Présentation des comptes 2018 de l'Etat de Genève	Salle 2 du DIP 6, rue de l'Hôtel-de-Ville	CE	Tatiana Oddo Clerc (DF) T. 022 327 98 21 ou 076 527 73 17